

**Pièce 15**

**- Correspondances Mairie de Lercoul adressées par lettre R/AR à l'indivision Bizeau/Espinar et à Mr Claude Espinar et réponses de ces derniers.**

**- Affichage en mairie de Lercoul le 27/08/2020 de la lettre de la mairie de Lercoul à l'indivision Bizeau/Espinar, lettre R/AR non retirée à la poste.**

ESINAR Claude  
8 Rue du Mondony  
31240 l'Union

L'Union le, 6 août 2020

A

Monsieur le Maire de Lercoul  
François LAFON  
Maire « Le Village »  
09220 LERCOUL

Courrier Recommandé avec A.R. 1A128 867 5092 4.

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier du 27 juillet 2020, je vous signifie mon désaccord pour la signature des documents que vous avez sollicité. De santé précaire, par ailleurs je vous demande instamment, de bien vouloir dans l'avenir, vous adresser pour ce genre de dossiers à mon conseil:

Maître Sacha BRIAND, Avocat, 34 Rue du Languedoc 31000 Toulouse.

Veillez agréer Monsieur le Maire mes salutations.

ESPINAR Claude.



Lercoul le 23 juillet 2020

François LAFON  
Maire de Lercoul  
09220 –Lercoul

Monsieur Claude Espinar  
8 rue du Mondony  
31240 L'Union

LRAR 1A07089387725

**Objet : Régularisation des voies privées ouvertes à la circulation publique dans le village de Lercoul**

Monsieur,

Par courrier du 4 mai 2020, en tant que personne concernée, la commune de Lercoul vous avisait du projet de classement, dans le domaine public communal, des rues du village dont l'emprise est toujours privée en application de la procédure prévue à l'article L.318-3 du code de l'urbanisme.

A cet effet, comme annoncé dans le courrier cité ci-dessus, le Cabinet de Géomètre-Expert LEFEBRE de Pamiers 09100 a fait un état des lieux.

Le dit Cabinet a établi les documents parcellaires suivants :

- un plan de division des parcelles cadastrales concernées par le projet,
- un état de modification parcellaire cadastrale pour chaque parcelle impactée par la division,
- l'imprimé n°6463-N-SD de Publicité Foncière et Conservation Cadastre .

Ces documents, valant délimitation des anciennes parcelles, sont nécessaires à l'administration fiscale pour attribuer de nouveaux numéros aux nouvelles parcelles cadastrales ainsi créées.

Nous vous faisons parvenir ces documents qui devront être signés par vos soins dans les cases où figure votre nom pour les deux premiers documents ci-dessus.

Le troisième document – imprimé N° 6463-N-SD – devra aussi être signé par vos soins à la dernière page du document.

L'ensemble de ces documents, signés par vos soins, devra nous être retourné en mairie de Lercoul, le plus rapidement possible, et ce, avant le 15 août 2020, afin de ne pas retarder la procédure mise en route. A cet effet une enveloppe timbrée est jointe pour nous retourner les documents.

Dans le cas où vous ne voudriez pas signer les documents désignés ci-dessus, nous vous demandons de les retourner en mairie de Lercoul accompagnés d'un courrier précisant votre refus, et ce, toujours avant le 15 août 2020.

Dans l'attente du retour de ces documents, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre dévouement au service de la commune de Lercoul.

François LAFON

Maire de Lercoul



Lercoul le 23 juillet 2020

François LAFON  
Maire de Lercoul  
09220 -Lercoul

Madame Edith Espinar  
Madame Amélie Bizeau et Monsieur Bastien Bizeau c/o Madame Edith Espinar  
Bâtiment L Appt 70  
3 rue du Grand Cormoran  
31240 L'UNION

LRAR 1A07089387732

**Objet : Régularisation des voies privées ouvertes à la circulation publique dans le village de Lercoul**

Mesdames , Monsieur,

Par courrier du 4 mai 2020, en tant que personne concernée, la commune de Lercoul vous avisait du projet de classement, dans le domaine public communal, des rues du village dont l'emprise est toujours privée en application de la procédure prévue à l'article L.318-3 du code de l'urbanisme.

A cet effet, comme annoncé dans le courrier cité ci-dessus, le Cabinet de Géomètre-Expert LEFEBRE de Pamiers 09100 a fait un état des lieux.

Le dit Cabinet a établi les documents parcellaires suivants :

- un plan de division des parcelles cadastrales concernées par le projet,
- un état de modification parcellaire cadastrale pour chaque parcelle impactée par la division,
- l'imprimé n°6463-N-SD de Publicité Foncière et Conservation Cadastre .

Ces documents, valant délimitation des anciennes parcelles, sont nécessaires à l'administration fiscale pour attribuer de nouveaux numéros aux nouvelles parcelles cadastrales ainsi créées.

Nous vous faisons parvenir ces documents qui devront être signés par vos soins dans les cases où figure votre nom pour les deux premiers documents ci-dessus.

Le troisième document – imprimé N° 6463-N-SD – devra aussi être signé par vos soins à la dernière page du document.

L'ensemble de ces documents, signés par vos soins, devra nous être retourné en mairie de Lercoul, le plus rapidement possible, et ce, avant le 15 août 2020, afin de ne pas retarder la procédure mise en route.

A cet effet une enveloppe timbrée est jointe pour nous retourner les documents.

Dans le cas où vous ne voudriez pas signer les documents désignés ci-dessus, nous vous demandons de les retourner en mairie de Lercoul accompagnés d'un courrier précisant votre refus, et ce, toujours avant le 15 août 2020.

Dans l'attente du retour de ces documents, nous vous prions de croire, Mesdames, Monsieur, à l'assurance de notre dévouement au service de la commune de Lercoul.

François LAFON

Maire de Lercoul



*Lettre affichée en  
mairie de Lercoul  
le 27 août 2020  
suite à sa notification  
par les intéressés*

Amidi  
Coulion

R28

**Destinataire**

**Mr Edouard ESPIRIME**  
Identité ou raison sociale  
Rue de Grand Caillou  
21240 - **S. Union** 90  
Canton

**Expéditeur**

**Amidi Coulion**  
Identité ou raison sociale  
Libellé par la voie

**Présenté / Avisé le :** 21/11/2020

**Signature du destinataire** ou du mandataire (Préf.)

**Date :** 21/11/2020

**Niveau de garantie (valeur au dos) :** R1

**Prix :**

**Code postal :** 90000

**Code de destination :** 90000

**Numéro de l'envoi :** 1A 070 893 87732

**Libellé par la voie :** de la voie

**Code postal :** 90000

**Code de destination :** 90000

**Code de destination :** 90000

**Code de destination :** 90000

**Code de destination :** 90000

**Code de destination :** 90000

**Code de destination :** 90000

**Code de destination :** 90000

P72

LERCOUL



MAIRIE 09220

Tel/Fax : 05 61 05 70 12

RECOMMANDÉ  
 AVEC AVIS DE RÉCEPTION  
 n° de l'envoi : 1A 070 893 8773 2



2007  
708



Restitution de l'information à l'expéditeur  
 Le poste a tout mis en œuvre pour délivrer ce pli.  
 La poste ne peut être tenue responsable pour le non-délivrage.  
 Callit - Le poste has made every effort to deliver this item.  
 However, we are not returning it for the following reason:  
 Défaut d'accès au destinataire / Inaccessible  
 Address illegible / Inaccessible

Destinataire inconnu à l'adresse  
 Address unknown at marked address

Pli refusé par le destinataire  
 Delivery refused by addressee

Pli avisé et non réclamé  
 Undelivered recorded delivery

317/20

5  
 Rue du Grand Commerce  
 31240 - Dillon

Edith ESPINAR - Appartement 202  
 Avenue B. Beau  
 Bâtiment B. Beau

